

NOTE

A

TOUS LES SERVICES

La direction études et travaux / SIG est chargée de la conduite des opérations d'investissements sur le domaine public en tant que maître d'œuvre ou assistant à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de compétence : voirie communale, aires de jeux, terrains de sports pour la ville de Chartres ; voirie sur les zones d'activité communautaire, plan vert, déchets (mise en œuvre de contenants enterrés), eau- assainissement, transports pour Chartres Métropole. Elle recrute par voie statutaire ou contractuelle, un

INGENIEUR AMENAGEMENT VOIRIE ET PAYSAGE H/F

AU SEIN DE LA DIRECTION ETUDES ET TRAVAUX / SIG
(CATEGORIE A – INGENIEUR OU CONTRACTUEL)

Rattaché au directeur études et travaux / SIG, vous intervenez en phase études et travaux, en tant que maîtrise d'œuvre ou assistant à maîtrise d'ouvrage : vous pilotez des opérations d'investissement de requalification de voirie et d'aménagement paysager pour la ville de Chartres ou Chartres Métropole, en interne ou avec un bureau d'études extérieur, de la conception à la réception.

Selon le périmètre de compétence (ville de Chartres ou Chartres Métropole, ou communes environnantes sous convention), vous pilotez les opérations d'investissement :

- De requalification de voirie et d'aménagement paysager
- De création d'aires de jeux,
- De requalification ou création de terrains de sport (foot, rugby, tennis).
- De voirie sur les zones d'activité communautaire,
- De plan vert et ses ouvrages d'art
- De requalification ou création de terrains de sport (baseball)
- Piloter des opérations en aménagement de surface voirie ou aménagement paysager pour le compte des communes de l'agglomération via une convention de co-maitrise d'ouvrage.

Sur ces projets et en lien avec le dessinateur projeteur et le contrôleur de travaux, vous :

- ✓ Suivez les procédures administratives, (code de l'urbanisme, etc...)
- ✓ Vous assurez de la bonne exécution des marchés publics, et des prestations
- ✓ Coordonnez l'ensemble des acteurs et partenaires du projet (MOA, service de l'Etat, DRAC, ABF, autres collectivités),
- ✓ Suivez et respectez les objectifs de la collectivité (plannings et exécution budgétaire),
- ✓ Participez à la programmation budgétaire.

Votre Profil

Titulaire d'un Bac+4/5 en aménagement et paysage, vous avez une première expérience réussie d'au moins 2 ans dans le domaine de la voirie et du paysage. Vous avez la connaissance du code des marchés publics, des CCAG travaux, du code de l'environnement et de l'urbanisme.

Vous connaissez la réglementation en vigueur, les règles d'hygiène et de sécurité et le fonctionnement des collectivités territoriales et leurs besoins.

Vous maitrisez les outils informatiques (Word, Excel, Novell), SIG, une maitrise en DAO (AUTOCAD) est un plus.

Adaptable, doté d'un bon relationnel, sachant travailler en équipe et en transversalité, vous êtes rigoureux et méthodique.

Permis B souhaité pour se déplacer sur le terrain.

Nos atouts

*Rémunération statutaire + régime indemnitaire - **groupe de fonction A4**,*

Pour les contractuels : CDD de 1 à 3 ans renouvelable

Evolution professionnelle : Accessibilité à des formations

Pôle administratif : accessibilité en transports

Possibilité de mutuelle avec prise en charge employeur

Comité des œuvres sociales : billetterie, activités sportives etc...

Restaurant collectif

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de Chartres Métropole. Rejoignez- nous !

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. A compétences égales, toutes les candidatures sont étudiées.

Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres métropole - Direction des Ressources Humaines, par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 30 octobre 2022.**